

Marie-Joseph Chénier :
*Une lettre inédite sur Azémire (1786)*¹
Présentation

Gauthier Ambrus

Créée à Fontainebleau le 4 novembre 1786, *Azémire* est la première tragédie représentée de Marie-Joseph Chénier². Celui-ci est alors un jeune homme de vingt-deux ans, pas tout à fait inconnu du public, puisque la Comédie-Française avait joué un an auparavant sa comédie d'*Edgar, ou le page supposé*, tombée après une seule représentation. Mais *Azémire* montrait une tout autre ambition. Avec elle, Chénier espérait sans doute attirer l'attention du public, et satisfaire une vocation tragique apparue, s'il faut l'en croire, dans son plus jeune âge. La pièce a pour arrière-plan l'histoire de la première croisade. Le chevalier de Turenne a été fait prisonnier par les troupes d'Azémire, reine de la ville d'Héraclée. Un amour fulgurant est né entre le jeune croisé et la belle Sarrasine, auquel viennent s'opposer Soliman, qui courtise Azémire, et d'Amboise, compagnon d'armes de Turenne. Rappelé à son devoir, Turenne regagne le camp des chrétiens et Azémire met fin à ses jours. Rien de bien original en apparence dans cette tragédie d'un Orient médiéval, auquel le public parisien était habitué depuis *Zaïre*. Pour ne rien arranger, l'œuvre de Chénier est traversée du souvenir des amours de Renaud et Armide, sans oublier celui des lamentations de Didon au

1. Lettre acquise par l'Institut et Musée Voltaire de Genève le 26 octobre 2008.

2. Elle n'est pas sa première tragédie : deux autres de ses pièces avaient été reçues par les Comédiens-Français en 1784. *Azémire* fut acceptée le 23 janvier 1787. Voir Adolphe Liéby, *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*, Genève, Slatkine reprints, 1971 [1901], p. 17.

iv^e livre de l'*Énéide* (influence du reste revendiquée par l'auteur). De manière fort traditionnelle, pour ne pas dire conventionnelle, elle oppose les valeurs de l'héroïsme à la passion amoureuse, tension que Chénier s'acharnera à bannir de la scène dès sa tragédie suivante, *Brutus et Cassius*. Pourtant, à bien regarder, *Azémire* n'est pas non plus dépourvue d'intérêt. Chénier plie la tragédie au principe de la simplicité de l'intrigue, qu'il a redécouvert chez Aristote³ et qui n'est encore que peu respecté par ses contemporains, en dépit des efforts de Voltaire pour réformer le goût du public. La trame se déploie selon le mouvement des passions éprouvées par les personnages, jusqu'au dénouement fatal.

Les qualités de la pièce en contrebalancent-elles les défauts? Peut-être, mais comment le jeune auteur s'y est-il donc pris pour faire en sorte que la cour s'intéresse à son destin de dramaturge en herbe? On savait déjà que c'est sans doute grâce au soutien de Palissot, alors «lecteur» attitré auprès du duc d'Orléans et ami de la famille Chénier, que Marie-Joseph parvint à faire jouer *Azémire*. La lettre au chevalier de Ferrier fournit plus de détails sur les relations que Chénier entretenait à cette époque et sur les efforts entrepris pour faire connaître sa pièce. Si le destinataire en demeure inconnu⁴, la lettre jette en effet une lumière nouvelle sur le milieu dans lequel Chénier frayait alors: le duc de Villequier, le duchesse d'Orléans, jusqu'à l'épouse de *Monsieur*, frère de Louis XVI, dans les affaires de laquelle la lettre se serait retrouvée. Elle fait allusion à des séances de lectures publiques tenues devant certains des grands noms de la noblesse du royaume, lectures que Chénier mentionne discrètement dans la préface de la pièce publiée en 1787. Mais le document retient surtout l'attention parce qu'il rapporte la réaction des premiers auditeurs d'*Azémire*: terme inconvenant, nom mal choisi, autant de remarques auxquelles Chénier s'empresse de répondre, soit en opinant soit en justifiant, poliment, ses choix. La lettre contredit donc, au moins partiellement, l'image longtemps admise d'un auteur «en état de guerre contre tout le monde», comme le décrit Palissot dans ses *Mémoires littéraires* en 1788⁵. Mais derrière le poète courtisan se profile déjà l'écrivain

3. Comme on peut le lire dans la préface de l'édition (1787).

4. À moins d'y voir un parent du marquis de Ferrières, qui fera dans ses *Mémoires* un récit horrifié de l'effet provoqué par *Charles IX* sur le public parisien.

5. Cité par A. Liéby, *op. cit.*, p. 29.

que Chénier deviendra, prêt à défendre l'audace de ses productions envers et contre tout.

La lettre nous en apprend également un peu plus sur Chénier et sa poétique. Tout d'abord, l'attention attachée au style, mérite que la critique du temps lui reconnaisse (Grimm dans la *Correspondance* de décembre 1786 et Geoffroy dans l'*Année littéraire* du 18 juillet 1787). Autre élément: la documentation historique sur laquelle il s'appuie (voir la mention du livre sur les croisades envoyé à la duchesse d'Orléans) afin de donner un cadre vraisemblable à sa pièce, même si le dramaturge ne manque pas de prendre, à l'égard de l'histoire, les libertés que lui dicte la conduite de l'action (comme dans *Charles IX*). Enfin, l'ambition poétique affichée par le jeune auteur, qui n'hésite pas, pour répondre aux critiques, à se retrancher derrière les exemples illustres de Corneille et de Voltaire.

Pourtant, les corrections opérées par Chénier ne suffiront pas à faire d'*Azémire* un succès. Elle est sifflée à Fontainebleau, fait exceptionnel puisque l'étiquette de la cour interdit toute manifestation d'humeur. Elle le sera aussi à Paris, deux jours plus tard⁶. L'échec marquera durablement Chénier, au point que certains esprits malveillants y verront la source de son engagement révolutionnaire⁷. On peut conclure en citant Daunou, l'ami des dernières années de la vie de Chénier, qui écrivait en 1824: «Trois années de silence et d'études suivirent une si faible tentative, et l'on ne se souvenait plus d'*Azémire*, quand *Charles IX* parut⁸.» *A contrario*, alors que *Charles IX* est oubliée ou à peu près, ne peut-on pas aujourd'hui relire *Azémire* avec un regard neuf et y voir un peu plus que l'illustration d'un poète mondain mort avec l'échec de sa pièce?

Nous retranscrivons ci-après la lettre de Chénier en respectant l'orthographe et la ponctuation de l'original.

6. Les archives de la Comédie-Française, citées par A. Liéby (*op. cit.*, p. 19), mentionnent encore trois représentations de la pièce en juillet 1787.

7. «*Azémire*, sifflée à la cour, fut la cause de la haine de Chénier pour le roi, la reine, les princes et les princesses.» (Michaud, dans *La Quotidienne* du 22 décembre 1796).

8. Marie-Joseph Chénier, *Œuvres posthumes*, Paris, 1824, t. I, p. II.

*Lettre*Affaires de Madame⁹M. le Chevalier de chenier¹⁰[m. le chev de ferrier¹¹]

ce 3 8bre 1786

je revois a l'instant, Monsieur, un manuscrit / d'azémire. voici les deux vers qui déplaisent / a M le duc de villequier¹².

seul et semant partout le sang, les funérailles
Turenne sur nos pas entra dans nos murailles¹³

je les changerai, bien qu'il y ait dans le cid / de corneille.

je l'ai vû tout sanglant au milieu des batailles
se faire un beau rempart de mille funérailles¹⁴.

et si on peut se faire un rempart de mille funérailles / il n'est pas douteux qu'on peut les semer. funérailles / est un mot très sonore qui correspond a celui de mort. / et cette expression semer la mort devant ses pas / il semait partout la mort (&) se trouve frequemm- / -ent chez les poetes anciens et modernes. Mais encore un coup je l'oterai.

quant aux noms, j'ai change celui de soubise¹⁵ / en celui de d'am-

9. Le titre de *Madame* était porté dans l'Ancien Régime par l'épouse du frère cadet du roi. Il s'agit ici de Marie-Joséphine de Savoie (1753-1810), dont le mariage avec Louis Stanislas Xavier, comte de Provence et futur Louis XVIII (1755-1814), fut célébré en 1771. La présence de la lettre de Chénier parmi les papiers de *Madame* ne s'explique pas, à moins d'un lien entre cette dernière et le destinataire, le chevalier de Ferrier.

10. Cette ligne et la ligne précédente sont tracées d'une écriture différente.

11. L'adresse se trouve en bas de page. Nous ne sommes pas parvenu à identifier le destinataire de Chénier.

12. Louis d'Aumont, duc de Villequier (1736-1814), pair de France et futur député de la noblesse aux États-Généraux.

13. Ces vers ont été remplacés par les suivants dans l'édition de la pièce (1787):

*Seul et le fer en main poursuivant nos débris,
Au milieu d'une troupe à sa rage immolée,*

Turenne sur mes pas entra dans Héraclée. (Acte I, sc. 1).

14. Acte I, sc. 4.

15. Aucun Soubise de renom ne prit part à la première croisade, qui fournit à *Azémire* son cadre historique. Le nom renvoie immanquablement à Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, chef du parti protestant sous Louis XIII, ou, pour rester plus proche de Chénier, à Charles de Rohan, prince de Soubise (1715-1787), maréchal de France et courtisan favori de Louis XV.

boise¹⁶; et quant au nom de turenne / faites observer je vous supplie a Madame la / duchesse d'orléans que ce nom revient si souvent / soit dans le cours soit a la fin des vers qu'en me / [verso] décidant a l'oter, il me faudrait pour corriger tout / d'une maniere satisfaisante supporter pendant / deux mois les dégouts d'un travail qui me / couterait d'autant plus que je le ferais a contre- / - coeur. faites lui observer, Monsieur, qu'il ne scau- / - rait y avoir de confusion entre ce vicomte de / turenne¹⁷ et le fameux vicomte de turenne du / dernier siècle¹⁸. qu'on n'a point objecté a feu mon / de Voltaire le tancrede des croisades chanté / par le tasse quand il a mis en scène¹⁹ un / autre héros du même nom et qui etait bien / plus rapproché de l'autre tancrede que mon / turenne ne l'est du grand turenne²⁰ puisqu'il / y a entre eux un intervalle de plus de 500 ans. / faites lui observer surtout je vous prie, puisq- / - ue vous voulés bien, monsieur, vous charger / d'être mon interprete auprès de s. a. s. que / ce turenne qui est le héros de ma piece / etait très celebre précisément a l'époque / que j'ai choisie ainsi que vous le verrés en / jettant les yeux [« les yeux » surligné] sur les pages 167, 168 et suivantes / du livre²¹ que je vous envoie. Je ne [« en » raturé] / scaurai substitûer un nom [“nom” surligné] plus connû, plus / cher a la nation, et beaucoup de personnes / [nouveau feuillet] ont regardé comme un bonheur dans ma tragédie, / cette conformité de noms entre un héros du / onzieme siecle et un heros du dix septième / mille pardons de mon barbouillage, je compte / sur votre indulgence, et j'ai l'honneur / d'être avec beaucoup de considération,

Monsieur

votre très humble
et très obeissant serviteur
chev de chenier²²

16. Hugues d'Amboise participa à la première croisade aux côtés de Godefroy de Bouillon. Il est l'ami et confident de Turenne dans la pièce de Chénier.

17. Raymond, vicomte de Turenne, se distingua au siège d'Antioche durant la première croisade. Il est le principal personnage masculin d'*Azémire*.

18. Le célèbre capitaine (1611-1675).

19. Le terme signifie alors « porter à la scène ».

20. Le Tancrede du Tasse appartient à l'histoire de la première croisade (1095-1099), tandis que le héros de la tragédie éponyme de Voltaire (1760) vécut au début du XI^e siècle.

21. Inconnu. Il s'agit vraisemblablement d'une histoire des croisades.

22. Les frères Chénier avaient déposé des certificats de noblesse auprès d'un notaire parisien en 1780 (voir Paul Dimoff, *La Vie et l'œuvre d'André Chénier jusqu'à la Révolution française, 1762-1790*, Genève, Droz, 1936, t. II, p. 585-586). Marie-Joseph abandonnera la particule à partir de 1789.